

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [1]

Artikel: Réflexions féministes sur la situation de la femme en Suisse

Autor: Grandjean, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4 FEMME EN SUISSE

de manœuvre, bénéficiant de la haute conjoncture, mais plus vulnérable que les hommes à la récession.

Les facteurs économiques ont incontestablement plus de poids en ce qui concerne les différences salariales que toutes les lois et recommandations.

Sur la base des statistiques disponibles, et après analyse des différentes méthodes d'évaluation des postes de travail et de fixation des salaires, l'examen précis du contenu du travail dans diverses branches permet de conclure :

Une différence de salaire de 10% demeure, qui tient uniquement au sexe de l'employé.

Le rapport contient sur d'autres points encore des analyses intéressantes, dont quelques-unes touchent d'ailleurs l'ensemble de l'économie suisse : évolution probable, augmentation probable de la demande de main-d'œuvre, y compris la féminine, chômage structurel, travail à temps partiel, etc. Les conclusions de ce chapitre se présentent comme une liste de questions qu'il est essentiel d'approfondir si l'on veut faire mieux coïncider les besoins des femmes avec leurs conditions de travail et arriver à une vraie égalité de traitement.

Politique et Etat

Même si le rapport avait été achevé après les dernières élections aux Chambres et non juste avant, il aurait probablement maintenu sa constatation :

Il y a peu de changements en ce qui concerne la relation de la femme envers l'Etat et à l'égard de la vie publique... Les femmes sont à peine renseignées sur les questions civiques et moins au courant des institutions politiques et de leur fonctionnement que les hommes.

On ne peut pas qualifier leur niveau d'éducation de « plus bas », mais il est « autre », en raison de leur formation scolaire et professionnelle spécifique, et de leur existence ultérieure de mères de famille. On retrouve là aussi l'influence de l'image que la femme a d'elle-même et du « modèle » féminin, qui ont un effet inhibitif. Mais surtout la candidate à une élection n'a généralement ni le même statut professionnel, ni derrière elle la même « clientèle » que les candidats masculins. Seule la solidarité féminine peut contrebalancer cette situation.

Vie publique

Les femmes abondent là où il s'agit d'exécuter bénévolement des tâches d'utilité publique. Elles se font rares là où s'exercent les pouvoirs. En d'autres termes, on souhaite leur présence chaque fois que l'on peut tirer parti de leurs innombrables aptitudes, mais on préfère se passer d'elles lorsqu'il faut prendre des décisions importantes.

Et pourtant une évaluation, que le manque de données rend approximative, permet d'estimer à **plusieurs milliards de francs** la contribution volontaire des femmes à des tâches d'utilité publique.

Perle Bugnion-Sécrétan

Réflexions féministes sur la situation de la femme en Suisse

Puisque la première partie du Rapport sur la situation de la femme en Suisse s'intitule « Société et économie », une première remarque s'impose à propos des économies que fait la société sur le dos des femmes, à la lumière du chapitre intitulé « Economie et profession ».

Les auteurs du rapport traiteront certainement du travail ménager dans la 2^e partie (à paraître) consacrée à la femme dans la famille. Qu'il nous soit cependant permis de regretter de n'avoir point trouvé le moindre petit mot de mise en garde selon lequel les milliers d'heures — non comptabilisées en termes économiques — du travail domestique des femmes ne seront pas prises en considération dans cette partie du rapport. Non. L'économie c'est sérieux, c'est l'affaire de ceux qui gagnent leur vie et les femmes « qui ne travaillent pas » ne sont pas prêtes de voir le raccommodage des chaussettes pris en considération dans un rapport économique, même consacré à la situation de la femme.

Cela dit, que nous suggère ce rapport ?

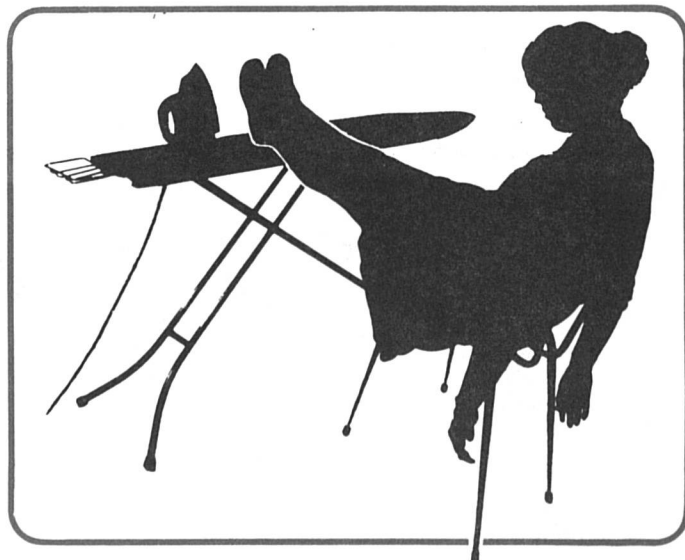
La grande peur des années 80

Soyons sincère, notre inquiétude est allée grandissant au fur et à mesure que nous avançons dans la lecture du rapport. Dit très franchement, il n'y a pas de quoi se réjouir lorsqu'on nous indique d'emblée que « la main-d'œuvre féminine semble jouer un rôle de tampon en périodes de variations économiques ». Et comme chacun sait, la « variation économique » ne nous est aujourd'hui guère favorable. La Suisse a été fortement touchée par la baisse conjoncturelle des années 1974-1976 et le taux de chômage a évolué comme suit : la proportion des femmes a augmenté de 16,3 % des chômeurs en 1974 à 36,9 % en 1978, tandis que celle des hommes a diminué de 83,7 % en 1974 à 63,2 % en 1978. Le rapport en conclut, c'est logique : « Les femmes sont manifestement plus touchées par la récession que les hommes ».

Ce sont les femmes mariées qui en pâtissent le plus du fait des critères de licenciement qui définissent bêtement le salaire de l'épouse comme un salaire d'appoint, « ce qui n'est pas nécessairement le cas », ajoutent entre parenthèses les auteurs du rapport, qui continuent : « Le licenciement ou le chômage partiel signifient parfois pour la femme le retrait de la vie professionnelle, le retour définitif et résigné au foyer et aux tâches ménagères ».

Et pourquoi ce retour doit-il être définitif, et résigné de surcroît ?

Si certaines femmes sont trop aliénées pour n'avoir d'autre alternative que de se résigner à rester définitivement à la maison,



¹ Held et Lévy, *Femme, Famille et Société*, édition Delta, Vevey.

² Centrale fédérale des imprimés, Berne.

DOSSIER

d'autres, également renvoyées dans leurs foyers, gardent en elles le sentiment profond de l'injustice d'une société qui les considère comme inutiles. Chez celles-là, la révolte, même étouffée, gronde comme la lave chaude d'un volcan qui n'est pas encore en éruption. Et après, on se demande encore ce que veulent les femmes, auxquelles on a déjà tant fait de concessions ces dernières années.

En bas de l'échelle

Nous avons donc vu que la récession ne nous aime pas. Pour avancer sur le terrain de la conquête de l'égalité, nous avons besoin d'une haute conjoncture, seule période (avec la guerre!) pendant laquelle on peut constater un rapprochement entre les salaires masculins et féminins. Espérons donc que les vaches grasses reviendront vite car voici ce que nous prédit le paragraphe consacré aux « Grandes tendances de l'évolution ».

A long terme — sachons voir loin — il sera probablement plus facile pour les femmes d'entrer dans le monde du travail. Enfin une perspective rassurante. Lisons la suite : « (...) les femmes pourraient trouver le plus de postes de travail dans le travail de moindre valeur, mal payés ou alors dans des emplois cadres bien rémunérés. Pour les travaux les plus bas, des possibilités réelles d'embauche existent, on peut seulement se demander si les femmes qui ne souffrent pas d'une situation matérielle désastreuse sont d'accord de travailler dans de pareilles conditions. Pour les postes de cadre, les chances sont bien moindres. Il y a à cela différentes raisons :

- la chance d'occuper un poste hautement qualifié est moindre pour les femmes, car elles ont en moyenne une formation moins poussée que les hommes ;
- les employés hautement qualifiés sont souvent formés spécifiquement pour leur travail et suivent des cours spécialisés. Pour les femmes il y a plus d'incertitude (famille, enfants) et investir dans une formation pour les femmes est considéré comme plus risqué que pour les hommes ; c'est pourquoi on donne souvent la préférence aux candidats masculins.

Un poste qualifié demande en général un engagement professionnel plus intense. Les femmes, en raison de leurs devoirs familiaux essentiels, ne peuvent ou ne veulent pas s'engager de cette manière, et de ce fait, ont de moindres chances d'être engagées pour ces postes. Le marché de l'emploi offre donc aux femmes des postes au bas et au sommet des degrés de qualification. En réalité, nous venons de le voir, les postes hautement qualifiés sont moins accessibles aux femmes que les postes non qualifiés ».

Comme c'est bien dit tout ça. Si nous avons bien compris, nous aurions pu avoir des postes hautement qualifiés mais, pour de multiples raisons bien compréhensibles, entre autres nos devoirs familiaux « essentiels » (?), il vaudrait mieux savoir dès aujourd'hui que le bas de l'échelle nous est plus accessible.

Alors que faire ?

Le rapport donne de nombreuses recommandations utiles, qui, si elles étaient appliquées, amélioreraient la situation des

femmes. Mais cela ne suffit pas. C'est prouvé, les récessions économiques non seulement ne nous valent rien mais en plus nous font régresser. Si nous ne voulons pas perdre tous les acquis que nous avons obtenus en période de haute conjoncture, si nous ne voulons pas être renvoyées dans nos foyers comme de vieux torchons usés devenus inutiles ou, du moins, « plus utiles à la maison » pour laisser la place aux hommes, si nous voulons que les femmes ne soient pas automatiquement les premières à faire les frais de la crise, nous devons nous battre pour conserver ce que nous avons déjà conquis.

Nous ne prétendons pas que le travail est la condition de la libération des femmes. Nous disons que l'indépendance économique est un droit dont tous ceux qui le désirent devraient pouvoir bénéficier également, les femmes comme les hommes.

Comme le dit Perle Bugnion-Secrétan, il faut lire et faire lire le rapport. Son rôle n'est pas de dénoncer une situation mais d'établir des faits. Le rôle d'un journal féministe est de tirer les conclusions en même temps que la sonnette d'alarme quand il l'estime nécessaire. Aujourd'hui, tous les réveils de notre horlogerie en crise devraient se mettre à sonner.

Martine Grandjean

Une opinion...

POURQUOI COUTE-T-ELLE SI CHER
A L'ASSURANCE MALADIE ?

Les ordinateurs des grandes sociétés d'assurance maladie ont montré qu'en moyenne la femme, déduction faite des frais occasionnés par la maternité, coûte 150 à 200% plus cher que l'homme, pour les mêmes tranches d'âge.

Pourquoi la femme coûte-t-elle si cher ? Elle vit plus longtemps que l'homme. Elle supporte mieux les graves maladies. Durant la dernière guerre elle résistait mieux aux conditions atroces des camps de concentration.

C'est une question que je me pose depuis longtemps. Or l'autre jour une mère-ménagère m'a expliqué sa manière de voir. C'est me dit-elle, par le fait que lors de son mariage la femme monte dans un bateau mais n'a pas accès au gouvernail. Le bateau va son chemin, s'agrandit, s'embellit et la femme, malgré les années, ne participe pas à la direction. Alors elle réagit en ayant des maladies physiques et psychiques.

Cette manière de voir est peut-être exacte. Alors ce supplément de maladies est un problème de société et non plus un problème biologique.

Une raison de plus pour nous, femmes, de transformer cette société qui nous rend malade.

Jacqui Bernasconi. Wem.

une personne
toujours bien conseillée :



1872

La cliente
de la
**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**